

# FEMME, VIE, LIBERTÉ !

## LA MOBILISATION IRANIENNE DE 2022



### Rappel des faits

Le 16 septembre 2022, Mahsa Jina Amini, une jeune femme iranienne kurde de 22 ans, meurt à Téhéran après avoir été arrêtée par la police des mœurs pour « *port de vêtements inappropriés* ». Selon plusieurs témoins et ONG, elle aurait été passée à tabac au commissariat, et succombé à ses blessures. Les autorités iraniennes nient toute responsabilité, évoquant une « *crise cardiaque* ».

Sa mort constitue le point de rupture d'une colère accumulée depuis des années. Dès le lendemain, à Saqqez, sa ville natale située dans la région kurde, des femmes retirent leur voile en public, acte interdit et symboliquement fort. En quelques jours, les manifestations s'étendent dans d'autres villes kurdes puis éclatent dans tout le pays jusqu'aux villages les plus isolés.

Ce mouvement dépasse rapidement la seule question du voile obligatoire. Il vise le cœur du régime : la violence, l'autoritarisme, l'oppression institutionnalisée des femmes. Un slogan, crié d'abord en kurde puis repris dans toutes les langues du pays, devient l'étendard de la révolte : « *Jin, Jiyan, Azadî* » – Femme, Vie, Liberté.

### Contexte

L'Iran regroupe une diversité ethnique importante (Kurdes, Baloutches, Azéris, Arabes, etc.). Depuis la révolution islamique de 1979, il est dirigé par un régime théocratique. Le pouvoir est concentré entre les mains du Guide suprême, Ali Khamenei, qui détient l'autorité religieuse et politique absolue. Ce dernier, d'origine azérie, incarne une forme d'unité nationale bien que la centralisation du pouvoir continue de marginaliser certaines minorités.

Le président iranien ne détient qu'un pouvoir limité. En 2022, le poste était occupé par Ebrahim Raïssi, un ultra-conservateur surnommé « Le Boucher de Téhéran » pour la répression violente des mobilisations. Il a été remplacé en juillet 2024 par Massoud Pezeshkian, élu avec une réputation de réformiste malgré le boycott des jeunes (60 % de la population iranienne a moins de 35 ans dans sa population).



Carte du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères Français.

## CHRONOLOGIE DE LA PREMIÈRE PHASE DE LA LUTTE



## UN PAYS EN PROIE À UN MÉCONTENTEMENT GÉNÉRALISÉ

En 2022, l'Iran connaît l'une des plus graves secousses sociales de son histoire récente.

Depuis plusieurs années, le pays est confronté à une crise économique multiforme, accentuée par les sanctions internationales. La monnaie nationale, le rial, a perdu une part importante de sa valeur, provoquant une inflation persistante sur les biens de consommation de base. Dans certaines régions, les pénuries d'eau, d'électricité ou de médicaments deviennent récurrentes. La population, en particulier les jeunes, fait face à un taux de chômage élevé, malgré un bon niveau de formation.

À cette situation économique difficile s'ajoutent des restrictions sociales fortes, notamment à l'encontre des femmes.

Le port obligatoire du voile, la surveillance des comportements dans l'espace public, l'intervention de la police des mœurs, ou encore les limitations d'accès à certains emplois ou services par le biais de quotas dans la fonction publique par exemple, entretiennent un climat de contrôle social permanent.

Dans un tel contexte, le fossé entre la société iranienne et ses institutions se creuse. Une large partie de la population, particulièrement les femmes et les jeunes, exprime un désir croissant de liberté, d'égalité, et de participation politique. Depuis plusieurs années, des mouvements de contestation se multiplient, qu'ils soient étudiants, sociaux ou politiques mais les mobilisations se sont trouvées sévèrement réprimées, sans que les revendications de fond ne soient traitées.

En parallèle, les restrictions sur la liberté d'expression et la censure médiatique se sont intensifiées. La fermeture de journaux indépendants, la limitation de l'accès à Internet, ou l'arrestation de journalistes et de militants sont régulièrement dénoncées par des ONG internationales.

## L'EXPLOSION DE LA CONTESTATION SOCIALE

C'est dans ce climat de tension que se produit, le 16 septembre 2022, l'arrestation puis la mort de Mahsa Jina Amini, interpellée à Téhéran par la police des mœurs pour un voile jugé « *mal porté* ». Les images de son coma, les témoignages de brutalités policières, et les circonstances de son décès suscitent une vague d'indignation nationale.

Sa mort devient un symbole, cristallisant un mécontentement généralisé. En quelques jours, des manifestations éclatent dans plusieurs villes du pays, appelant à la justice, à la liberté, et à la fin des violences institutionnelles. Le slogan "*Femme, Vie, Liberté*" devient le mot d'ordre d'un mouvement plus large, qui ne vise plus seulement la police des mœurs, mais questionne l'ensemble du système politique et social.

Si le gouvernement cherche à contenir la contestation par la force, les mobilisations persistent, notamment soutenues par la diaspora iranienne et relayées à l'échelle mondiale.

## LANCEMENT ET DIFFUSION DU MOUVEMENT CONTESTATAIRE

Le mouvement « *Femme, Vie, Liberté* » naît immédiatement après l'annonce de la mort de Mahsa Jina Amini. D'abord localisée au Kurdistan iranien, sa région d'origine, la contestation se répand en quelques jours à travers l'ensemble du pays, portée par une forte émotion collective.

Dans un contexte de colère sociale généralisée, des appels à manifester circulent sur les réseaux sociaux, malgré les restrictions d'accès à Internet. Le mouvement est décentralisé, sans leader officiel, mais largement coordonné via Instagram, Twitter et Telegram, permettant aux manifestants de partager des slogans, des vidéos, et des consignes de mobilisation.

Les femmes sont à l'avant-garde, suivies par les autres étudiants et lycéens. Très rapidement, le mouvement défie l'ordre établi : dans les rues, les universités, les écoles, ou encore dans les transports publics, des actes de désobéissance civique se multiplient.

À l'extérieur du pays, la diaspora iranienne joue un rôle clé. Elle relaie les événements, organise des rassemblements, et attire l'attention des médias étrangers. Les images virales de femmes se coupant les cheveux ou brûlant leur voile deviennent des symboles mondiaux.

Ce mouvement, lancé sans organisation préalable, s'est imposé comme l'une des plus grandes mobilisations populaires en Iran depuis 1979, démontrant la capacité d'une population à se mobiliser malgré un contexte autoritaire et une répression intense.

## UNE VOIX DE LA MOBILISATION IRANIENNE



Narges Mohammadi, figure de la lutte iranienne

Militante iranienne et prix Nobel de la paix 2023, Narges Mohammadi lutte depuis plus de 25 ans contre le port du voile obligatoire et les violences faites aux femmes. Arrêtée à de multiples reprises, elle a passé de nombreuses années entre les murs des prisons iraniennes.

À travers sa mobilisation constante, elle incarne une forme de résistance intérieure : celle des prisonnières politiques qui, malgré les humiliations, continuent d'organiser et de revendiquer l'opposition.

En décembre 2023, elle est libérée temporairement pour raisons médicales. Depuis, bien que toujours sous surveillance, elle continue de faire entendre sa voix.

En sortant de prison, elle a scandé "*Femmes, Vie, Liberté*", rappelant au monde que la République islamique n'a pas brisé l'élan de résistance né en 2022. Son combat est aussi un appel au monde : soutenir une diplomatie dite féministe face aux régimes qui oppriment les femmes.

## CONSÉQUENCES DE LA MOBILISATION ET RÉPONSE DU RÉGIME

Le mouvement « *Femme, Vie, Liberté* » a été confronté à une répression intense, dès les premiers jours de la mobilisation. En décembre 2022, face à la pression internationale et à la vague de manifestations déclenchée par la mort de Mahsa Amini, les autorités iraniennes annoncent la dissolution de la police des mœurs. Cette annonce, perçue comme un geste d'apaisement envers l'opinion publique mondiale, reste floue et n'est confirmée par aucun texte officiel. Sur le terrain, la répression et les lois imposant le hijab demeurent en vigueur. Il apparaît rapidement que la mesure est surtout cosmétique : dès avril 2024, les autorités relancent les contrôles sous de nouveaux noms, comme l'« Opération Lumière », et créent d'autres unités pour surveiller et sanctionner les femmes non voilées.

Les autorités iraniennes ont rapidement mis en œuvre plusieurs mesures de contrôle et de dissuasion :

- fermeture d'universités et d'écoles,
- coupures régulières d'Internet et blocage des applications de messagerie,
- arrestations massives de manifestants, journaliste, militants, etc.
- usage systématique de la force.

Selon plusieurs ONG de défense des droits humains, plus de 500 personnes ont été tuées, dont des mineurs, et plus de 20 000 ont été arrêtées entre septembre 2022 et janvier 2023.

La répression s'est accompagnée de procès expéditifs : au moins dix personnes ont été exécutées pour des faits liés au mouvement. En mars 2024, une mission d'enquête de l'ONU a conclu que les actes commis par les autorités iraniennes pourraient constituer des crimes contre l'humanité, notamment en raison du caractère systématique de la répression.

Face à la brutalité de la réponse étatique, les formes de mobilisation ont évolué. Les manifestations de masse ont cédé la place à des actes de contestation plus discrets, mais persistants :

- refus du port du voile dans certains espaces publics,
- graffitis, chants et actions symboliques diffusés sur les réseaux sociaux,
- actions contestataires de certaines figures de la culture, du sport et de la société civile.

②

En avril 2024, le régime a lancé le plan Noor, destiné à renforcer l'application du port obligatoire du hijab dont l'abolition était une revendication clé du mouvement de contestation. Les patrouilles ont été multipliées, et des projets de loi visant à institutionnaliser la "*culture de la chasteté*" sont en cours d'examen. La répression continue de toucher les femmes iraniennes. Selon Amnesty International, le 22 juillet 2024, des policiers iraniens ont tiré des munitions létales sur une voiture dans laquelle circulait Arezou Badri, âgée de 31 ans, la blessant grièvement. Les policiers auraient voulu saisir le véhicule dans le cadre de l'application des lois sur le port obligatoire du voile.

L'élection en 2024 du président Massoud Pezeshkian, considéré comme modéré, n'a pas conduit à des changements significatifs. Bien qu'il ait évoqué la possibilité d'un débat sur la question du voile, son pouvoir reste limité par l'autorité du Guide suprême.

### ENSEIGNEMENTS OPÉRATIONNELS

#### Décentraliser pour contrer la répression

Le mouvement a été marqué par une certaine vulnérabilité à cause de la répression appuyée de ses leaders.

#### Actions concrètes :

- Maintenir une organisation horizontale, par petits groupes autonomes.
- Éviter les porte-parole uniques, trop exposés à la répression.
- Documenter anonymement les actions de terrain et les faire remonter par des relais extérieurs.

Objectif : Rendre le mouvement plus difficile à démanteler tout en facilitant la circulation de l'information.

## Utiliser stratégiquement les nouvelles formes de communication

La dépendance à internet a permis au régime de paralyser certaines mobilisations par la censure.

### Actions concrètes :

- Former les activistes à la cybersécurité.
- Développer des canaux de communication alternatifs (Messageries chiffrées, VPN, applications hors-ligne)
- Assurer une activité permanente des sources contestataires.

Objectif : Maintenir un lien entre les militants et informer le public tout en contournant la censure et la surveillance

## Renforcer la mobilisation intergénérationnelle

Le mouvement n'a pas trouvé un écho assez important dans certaines franges de la population malgré le soutien historique d'une partie des hommes iraniens.

### Actions concrètes :

- Valoriser la participation des minorités ethniques, des jeunes et des femmes.
- Soutenir les initiatives en dehors des grands centres urbains.
- Construire des alliances discrètes avec les syndicats et les universitaires.
- Produire des contenus accessibles pour différents groupes sociaux (utiliser les langues locales).

Objectif : Ancrer la mobilisation dans toute la société iranienne.

## Structurer l'opposition dans la diaspora

La diaspora est restée fragmentée sans réel leadership, ce qui a limité son impact global.

### Actions concrètes :

- Relayer les voix des prisonniers, familles et victimes de la répression.
- Multiplier les tribunes, témoignages, et plaidoyers dans les médias internationaux.
- Fédérer les groupes d'opposition en exil.

Objectif : Renforcer la pression politique sur le régime et sensibiliser la communauté internationale.

## CONCLUSION

Malgré une répression violente et systématique, le mouvement "*Femme, Vie, Liberté*" reste un puissant symbole de résistance face à l'autorité du régime iranien. Les autorités ont déployé une série de mesures répressives pour tenter d'étouffer la contestation : violences policières, censure, arrestations massives, et exécutions. Cependant, le mouvement continue à vivre à travers des actions solidaires et militantes qu'il est essentiel de coordonner et structurer pour faire pérenniser la lutte.

- ③ À l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Mahsa Jina Amini, Narges Mohammadi a annoncé une grève de la faim de 34 détenues politiques de la prison d'Evin, en soutien au peuple iranien et contre les politiques oppressives du gouvernement. Ce mouvement, qui a dépassé la question du voile obligatoire, incarne un appel plus large à la liberté, l'égalité et la justice. Il témoigne de la résilience du peuple iranien face à l'oppression et de sa volonté de changement.

- ① *Radio Canada, Deux ans après la mort de Mahsa Jina Amini, la répression « a redoublé d'intensité »*
- ② *Amnesty International, Deux ans après le soulèvement « Femme, Vie, Liberté », l'impunité prévaut pour les crimes commis*
- ③ *L'Humanité, En Iran, 34 femmes de la prison d'Evin lancent une grève de la faim, deux ans après la mort de Mahsa Jina Amini*

## SOURCES

- Amnesty International, 11/09/2024, Deux ans après le soulèvement « *Femme, Vie, Liberté* », l'impunité prévaut pour les crimes commis
- Amnesty International, 10/12/2024, La nouvelle loi sur le port obligatoire du voile intensifie l'oppression des femmes et des filles
- Encyclopaedia Universalis, 14/04/2025 (accès), Iran - Moyen-Orient
- Franceinfo, 04/01/2025, Iran: Après la libération temporaire de Narges Mohammadi, prix Nobel de la paix 2023, son avocate souligne que "*son sort est aléatoire*"
- L'Humanité, 16/09/2024, En Iran, 34 femmes de la prison d'Evin lancent une grève de la faim, deux ans après la mort de Mahsa Amini
- Le Monde, 30/04/2024, En Iran, la police des mœurs revient en force, Ghazal Golshiri
- Patrick MACINTYRE, Radio Canada, 15/09/2024, Deux ans après la mort de Mahsa Amini, la répression « *a redoublé d'intensité* »